



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 15 Juin 2022

Compte rendu conseil municipal du 15 Juin 2022

Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, COMBES Célia, GUILLE Stéphane, MERLOS Jean-Joseph, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, VILLAC Beatrice

Absent excusé : -

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. Tarif Centre De Gestion : Augmentation des tarifs à 820 € pour 3 ans.
Délibération
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
2. Marché des producteurs : L'idée a été de lancer un marché de producteurs mensuel ou hebdomadaire suivant le succès rencontré. Une réunion a eu lieu avec les producteurs locaux. 7 d'entre eux sont intéressés.
Le premier marché se tiendra le Vendredi 1^{er} Juillet de 17h à 20h30 au Parc.
Un vin d'honneur sera offert par la Mairie à 19h.
3. Repas des Anciens : La date retenue est le samedi 10 Décembre 2022 à midi. Des demandes de devis et de menus ont été envoyés. En attente de réponse.
4. Rencontre des Castelnaud : La 27^{ème} rencontre des Castelnaud est prévue le 31 Juillet à Castelnaud Chalosse dans les Landes. Le tarif est de 37 € par adulte et 10 € par enfant. Inscription à la mairie jusqu'au jeudi 30 Juin, dernier délai.

5. SCOT/DOO : Afin de limiter l'imperméabilisation des sols, des restrictions sur les terrains constructibles vont être mis en place. La communauté de communes de Lézignan, qui compte 54 communes, aurait une quinzaine d'hectares de terrain à construire à se partager jusqu'en 2030. De nombreux terrains constructibles pourraient devenir inconstructibles dans un avenir très proche.

Questions diverses :

. 31 Décembre : Le Cmal pourrait organiser un réveillon en collaboration avec le Comité des fêtes.

. Publication : Le prestataire C2I a changé d'hébergeur. Ce dernier limite le nombre de messages et filtre selon les contenus. Le tarif mensuel est de 800 euros par an + prix fixe publication. Une nouvelle société a été contactée pour établir un devis avec des messages illimités. Le prix est de 400 € par an. Le changement pourra intervenir avant la fin de l'année.

. Mise en place d'une signalétique : des devis ont été demandé pour installer des panneaux de signalisation. Le prix moyen est entre 250 et 300 € par panneau.

. Droit de location : Suite à plusieurs dossiers de locations insalubres sur le village, une réflexion est engagée sur la mise en place d'un permis de louer.

. Projet photovoltaïque : la société en charge du projet va fournir des flyers explicatifs pour la population.

. Projet batterie de stockage à La Gaudière : Le projet a été revu par la société et le site devrait être bétonné. Les propriétaires concernés refusent de louer leurs terrains. Le conseil émet des réserves et souhaitent plus de renseignements en ce qui concerne le terrain communal.

. Division parcellaire à l'Oratoire

4 parcelles à l'Oratoire : réception du projet définitif.

Délibération pour la vente B1526 Delmotte Tonny

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération pour la vente B1527 Signoret Romain

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération pour la vente B1528 Merlos Anne-Marie

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération pour la vente B1529 Bassat Marie-Jeanne

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le prix a été fixé à 55,55 euros le m2. Les ventes de ces 4 terrains représentent une recette de 130 000 € pour la commune.

. Délibération Division parcellaire Parcelle 1086

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

. Délibération Division parcellaire Parcelle A1089 et parcelle 777

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

. Projet du lotissement à l'Hôpital : une réunion est prévue le 23 Juin avec les sociétés en charge du projet pour faire le point sur le projet et sa budgétisation.

. Radars pédagogiques : dalles en cours de réalisation pour l'installation des radars pédagogiques aux entrées du village.

Prochain conseil : le 24 Août 2022 à 18h

Le maire

Gilles BARTHES

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL